

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 11 (1873)  
**Heft:** 51

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182467>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIN DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Redaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 20 Décembre 1873.

### Les fêtes de Noël

Nous avons raconté, il y a déjà plusieurs années, ce qu'étaient autrefois les fêtes de Noël à Lausanne; nous avons parlé des *mayenches* allant chanter de maison en maison pour aider leurs parents à payer le loyer; de l'appel majestueux de nos grosses cloches pendant la nuit; des communions dans les temples illuminés; du déjeûner au retour de l'Eglise; de l'oie et des plats fins du dîner. — *Tempi passati*. Il n'en reste plus rien.

En revanche, oubliant que nous appartenons au Sud, au bassin de la Méditerranée, nous avons adopté l'arbre de Noël, excusable dans les frimas du Nord où la verdure et les pommes sont une rareté; où, à côté de l'arbre il y a une idée, des chants, des cérémonies qui ne sont pas de notre pays et surtout pas de notre temps. Il est vraiment regrettable de sacrifier tant de jeunes sapins qui allaient devenir de beaux arbres, pour singer des peuples hyperboréens qui ne nous ont, ces dernières années, donné aucun lieu de les admirer.

Jadis, en France, la naissance de Jésus-Christ était mise en scène et jouée, dans le temple, par les prêtres. Les bergers, les mages et jusqu'à l'âne figuraient dans la pièce.

Rien de plus solennel que la messe de minuit dans certaines villes, et notamment à Fribourg en Suisse. C'est au milieu du recueillement le plus profond qu'on entend frapper minuit; mais aussitôt après, les cloches commencent à sonner à grande volée et les orgues entonnent un service divin d'une suprême beauté.

Ce qui peut paraître assez curieux, c'est que les fêtes de Noël ont été célébrées en Suède bien avant l'ère chrétienne. Cette fête appelée *Jul Fest*, fête de la roue, célébrait la venue du nouveau Soleil; on croyait l'ancien mort et l'on pensait qu'un nouveau soleil venait commencer une nouvelle année.

Une croyance analogue se trouvait chez les Grisons. Ils célébraient cet événement, depuis le 25 décembre jusqu'au jour des rois.

Dans le canton de Berne on allume des feux sur les Alpes pour célébrer la mort du soleil du printemps et la naissance du soleil d'été.

Nous autres, Vaudois, nous avons eu les Brandons pour célébrer le soleil du printemps. Les Zurichois ont encore la fête du printemps, qu'ils

appellent *Sechselwüten*. Toutes ces fêtes qui ont causé de si vives émotions et des joies si pures, ont disparu ou tendent à disparaître. Qu'est-ce que nos prodiges de civilisation, de progrès, de science, de commerce et d'industrie, mettront à la place?...

Chacun connaît l'influence que les barrages de la machine hydraulique de Genève ont exercée à diverses fois sur le niveau des eaux du Léman, notamment en 1865, alors qu'on travaillait à la construction du nouveau quai de Vevey. Les eaux étant exceptionnellement hautes cette année-là, il fallut à tout prix obtenir un abaissement du niveau du lac, sans quoi tous les ouvrages auraient été endommagés. La municipalité de Vevey s'adressa alors à Genève et obtint qu'on enlevât, sur une hauteur de 6 pouces, le barrage du Rhône, au-dessus de la machine hydraulique. Cette opération eut lieu le 11 mars, après-midi; le 12, le linimètre de Genève annonça une baisse de plus de 3 lignes; le 13, une nouvelle baisse de 5 lignes. On obtint encore par la suite, l'enlèvement, en deux fois, de 13 autres pouces du barrage, en tout 19 pouces. A Coppet, ce n'est que le 13 que le linimètre baissa de 1/2 pouce; à Nyon, le 13, 1/4 de pouce; à Vevey enfin la baisse ne se fit sentir que le 15 et elle fut de 8 lignes. Ainsi donc une baisse immédiate à Genève, qui se fait sentir successivement à Coppet et à Nyon le second jour, et à Vevey seulement le quatrième jour!

Il y a donc, quoi qu'on en dise, une corrélation entre les barrages du Rhône et la hauteur du niveau du lac. Les Genevois sont ainsi maîtres de la position et peuvent nous faire prendre un bain général quand bon leur semblera.

Ceci dans le but de faire comprendre la boutade qu'on va lire.

« La Tour-de-Peilz, 15 décembre 1873.

Monsieur le rédacteur,

Il sera peut-être intéressant pour vos lecteurs de voir comment nos voisins et amis de Genève s'amuse à nos dépens des Vaudois, qui envoient chaque année des commissaires chargés d'examiner l'état du lac et du barrage dont nous nous plaignons.

On accueille nos délégués par d'aimables paroles, et après un bon souper et force libations, on se sépare bons amis jusqu'à l'année suivante.

Voici comme un Genevois, habile à imiter no-

tre accent, se plait à amuser ses amis.

Le récit est exact; je le tiens d'un des convives auditeurs.

Agrérez, etc.

\*\*\* »

« Lundi dernier, Monsieur le Conseiller me dit comme ça : I te fau allé à Genève; tu vérifieras le niveau du Léman; i faudra l'entendre avet le Conset d'Etat de Genève, et puis tu nous feras un rappo. Tu te laisseras pas enguieuser; i manque pas de farceu par là. — N'ayez peur, que j'y dis, je veu assez faire!

Je pâ pou Genève pa le bateau à vapeu, et arrivé là bas je vais tout droi à la maison de ville. Je demande au concierge à qui i fallait que je parle, rappo au niveau du Léman. I me mène dan un bureau où i me fait parlé avé un mossieu (un bien joli homme) qui me dit : Voyez-vous, ça n'est pas mon affaire; i faudrait parlé à Mossieu Ormont.

D'abo j'étais un peu embarrassé, pecause je me pensais : y a Ormont-dessus et Ormont-dessous; mais quan i m'on eu dit que c'était au troisième étage, j'ai bien compris que c'était Ormont-dessus.

Je vais don trouver ce Mossieu Ormont (un bien joli homme) et je lui dis que je venais pou s'entendre, rappo au niveau du Léman. Tout de suite i fait veni l'ingénieur cantonat qui apporte tout plein de plans. Je pensais : faut pas te laisser enguieuser! Mais j'ai tout de suite vu qu'i cherchaient pa à me tromper, pecause le Léman était bien marqué su tous ces plans. Il était marqué en bleu. On s'est mi à examiner les plans. Mais c'est qu'y en avait! y en avait! A force de les regardé, à la fin je voyais tout bleu.

Je di : I fau aller boire demi-pot; on verra plus clai.

L'ingénieur cantonat me mène au café du No et nous demandons une bouteille de Crépy (c'est du vin de par là bas qui est joliment bon; mais tout de même i ne vaut pas l'Yvorne). Y avait beaucoup de monde et l'ingénieur cantonat me dit : Vous voyez bien ce Monsieur : C'est le président de la république! — Comment, que j'y fais : le président de la république? — Eh! oui c'est Mossieu Vautier. — Ah! bien, que je fais, je suis bien content de le voi, pace qu'i fau aussi que j'y parle, rappo au niveau du Léman.

Je vai don parlé à Monsieu Vautier (un bien joli homme) et je lui dis pourquoi je venais. Pou ça, i n'est pas blaguieu ce Monsieu, pace qu'i me dit tout de suite : Voyez-vous, moi je suis pas bien compétent, mais voila mon ami le docteu Vaucher qui veut bien vous dire toutes les affaires pecause lui il est bien au courant.

Ah! c'é un homme bien instruit ce docteu Vaucher. I m'a dit des raisons! tout le monde saurait pas dire des raisons comme y m'a dit. C'é un homme qui a étudié. Je saurais pas répéter tout ce qu'i m'a dit, mais si fait bien oui le principat : — Vous avez du remarqué, qu'i m'a dit, su les plan hydrographiques, que la mappemonde penche. Elle penche du côté du canton de Vaud; ça fait que l'eau se ren-

verse contre la rive vaudoise et nous n'en sommes pas cause.

D'abo je comprenais pas très bien. Mais i m'ont bien expliqué l'affaire et je pensais : Tout de même comme on est bête de chercher trente-six raisons pou une affaire si simple!

Ma foi, moi j'ai bien remercié ces Messieurs pou la franchise de leur explications loyales. On a encore bien bu du Crépy. A la fin je m'en sentais bien un petit peu, mais j'ai dormi dans le train depuis Coppet à Lausanne.

Enfin l'ingénieur cantonat m'a accompagné au chemin de fê et j'ai payé demi-pot d'Yvorne au buffet.

Quand j'ai revu le Conseiller, y me dit : Et ton rappo! — Mon rappo! que je dis; il est bientôt fait mon rappo : La mappemonde penche. C'est pas la peine de faire encot des écritures pou ça. »

Le banquet annuel de la Société des carabiniers de Lausanne a eu lieu dimanche dernier, au Casino-Théâtre. Comme tous ceux qui l'ont précédé, ce banquet a été une véritable fête de famille dans laquelle la plus franche cordialité n'a cessé de régner. Après avoir entendu les discours pleins de patriotisme et d'esprit de conciliation prononcés par MM. Ruchonet, conseiller national, et Morel, avocat, la gaité générale du banquet s'est continuée jusqu'à la fin en s'alliant à l'ordre le plus parfait.

Diverses productions de circonstance ont contribué puissamment à entretenir l'animation. De charmants couplets de MM. de la Cressonnière et Reisser, nous rappelant avec humour les anciennes armes et les mœurs militaires du bon vieux temps, ont été vivement applaudis et bissés.

Votre serviteur a eu aussi l'honneur de chanter quelques couplets que nous donnons ci-après, pour répondre au désir exprimé par quelques personnes.

Cette boutade ne brille ni par un style soigné ni par la richesse de la rime; faite à la hâte, elle n'était point destinée à la publication. Les premiers couplets traitant essentiellement de choses particulières à la Société des carabiniers, nous les éliminons.

. . . . .

Sur d'autres tons je mets ma lyre,  
Voulant varier les plaisirs;  
Lausanne avec bonheur m'inspire  
De cent sujets dans mes loisirs.  
Chantons cette ville agréable,  
Ses beaux pavés et leur niveau;  
Et l'autorité respectable  
De qui nous attendons de l'eau.

Pour les beautés qu'elle recèle,  
On est, il est vrai, sans pitié,  
Car lorsqu'un monument chancelle  
On le raccourcit de moitié :  
Témoin cette flèche élégante,

Qui menaçait d'un si grand mal  
La ruche, hélas, bien innocente  
Des ruelles de l'Hôpital.

Mais si la flèche est disparue,  
Avec ses reflets éclatants,  
Nous voyons planer dans la nue  
L'immense tour aux peaux de gants;  
Au ciel est son dernier étage,  
Vu la grande cherté du sol :  
Ne pouvant pas prendre le large  
B\*\*\* a dû prendre son vol.

Puis un sujet non moins notable  
Doit aussi nous préoccuper ;  
C'est le quartier qui n'est plus stable  
Et qui va, dit-on, décamper.  
On doit ce malheur à la glaise,  
Répétez-vous légèrement :  
Vous en parlez bien à votre aise,  
Quand la maison P\*\*\* se fend !

Bien injuste était la critique,  
Qui répétait à tout venant :  
« Mais pourquoi donc le pneumatique  
Ne marche-t-il pas de l'avant ? »  
La chose est bien simple en présence  
De ce funeste événement :  
Ils attendent avec patience  
L'arrêt du sol en mouvement.

Car voyant glisser notre ville,  
Ces braves gens ont réfléchi  
Qu'un pneumatique est inutile  
Si Lausanne part pour Ouchy.  
Ce port, fier de son Beau-Rivage,  
Attire tout ; c'est bien certain :  
Et si Lausanne déménage,  
Le coupable est Jules Perrin.

Le jour de Ste-Barbe en fête,  
Ouchy reçut les artilleurs ;  
La foule, depuis longtemps prête,  
Leur prodigua tous les honneurs.  
Puis les bateliers attendirent  
Un spectacle émouvant et beau ;  
Mais les torpilles s'endormirent,  
Oubliant le pauvre tonneau !...

Cet insuccès sera, je pense,  
Profitable pour l'avenir ;  
De nombreux hommes de science  
Sauront, plus tard, le prévenir.  
Et maintenant chacun constate  
Que, sur l'eau, lorsqu'on veut tirer,  
Il faut, pour que la poudre éclate,  
Ne pas trop longtemps l'abreuver.

Mais je veux aussi que ma muse  
Chante les amis de Thonon (\*) ;  
Versez-leur donc, cela m'amuse ;  
Et conservez notre renom :  
Ils savent bien, sur l'autre rive,

(\*) Plusieurs membres de la Société de tir de Thonon assistaient au banquet.

Que les Vaudois ne seraient plus  
Si les vins que Lavaux cultive  
Par grand malheur étaient tous bus.

A ces amis je vous propose  
Nos plus chaleureuses santés ;  
Oh ! disons-leur : « Qu'elle soit close  
» L'ère de vos fatalités !...  
» Ne craignez jamais l'Encyclopedie ;  
» De libertés entourez-vous :  
» Conservez bien la République  
» Et soyez heureux comme nous !... »

L. M.

### A la recherche d'une épouse.

#### III

Erhard gagnait sa vie au jour le jour, en donnant des leçons dans des instituts particuliers et dans des familles. Comme le lendemain de l'histoire du canari il rentrait chez lui, épuisé de fatigue, Mme Taafe, chez qui il était en chambre meublée et qui se trouvait à la maison, lui remit un pli.

— Pendant votre absence, dit-elle, le facteur a apporté pour vous une lettre chargée, renfermant un billet de banque de vingt thalers. J'ai signé, en votre nom, sur le livre. Et maintenant, voici le pli.

La blanchisseuse regarda, avec la plus grande curiosité, notre licencié qui, après avoir rompu le cachet, lisait, en branlant la tête, une lettre qui s'y trouvait renfermée.

— Hé bien ? demanda Mme Taafe.

— C'est M. le conseiller aulique de Brechling qui, en quelques mots hautains et froids, me remercie de l'acte d'humanité que j'ai accompli, en retirant de l'eau mademoiselle sa fille. Il joint à sa lettre un billet de vingt thalers, à titre de récompense, gratification, bonne main, je ne sais trop quel nom donner à ce cadeau.

— Voilà qui est de la turpitude au plus haut degré ! s'écria Mme Taafe, profondément irritée. M. le conseiller aulique estime donc sa fille moins qu'un esclave, car enfin on paie, au minimum, 500 thalers un nègre, et M. le Crésus de Brechling n'estime la vie de sa propre enfant que vingt thalers ? Dernièrement, dans les annonces, il offrait une récompense de dix louis à qui lui ramènerait son chien qui s'était échappé. Or voilà que, pour des pantalons déchirés, un paletot abîmé, un coup de froid qui eût pu avoir les suites les plus graves, il offre vingt thalers ? Vingt thalers à celui qui, à ce prix, a sauvé son enfant ! Quant à moi, M. Erhard, si j'étais à votre place, je changerais ce billet contre des espèces sonnantes, après quoi j'irais lancer à ce gredin ses thalers, un à un, en plein visage. J'espère bien que vous ne garderez pas l'argent de ce gueux.

— Non, certainement, je ne le garderai pas, répondit avec calme Erhard, et retenant en lui-même une certaine indignation. Mais je serais curieux de savoir comment M. le conseiller a appris que c'est moi qui ai retiré de l'eau son enfant ?

— C'est moi qui l'en ai fait informer. Vous savez bien que nous autres femmes, nous avons nos petits et même nos grands privilèges ; les hommes en grognent bien un peu, ce qui ne les empêche pas de jouir des produits de nos petites hardiesses. Donc, en vous voyant malade, je suis allée tout bonnement à sa porte demander, en votre nom, des nouvelles de sa fille. Il faut bien que nous nous en inquiétions, puisque ces nobles personnages ne s'en soucient pas. Quant à voir Leurs Excellences, il ne pouvait en être question ; on use, on abuse même de nos services, mais on ne s'abaisse pas à nous parler. Le valet qui m'a fait l'honneur de me recevoir m'a demandé votre nom, votre position sociale et votre adresse. Après avoir satisfait à ses questions, je lui ai dit que votre costume entier était abîmé, et que vous étiez fort malade.

— Si pauvre que soit un licencié en théologie, ajouta